



Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
Westschweizer Bibliotheksverbund
Rete delle biblioteche della Svizzera occidentale
Library Network of Western Switzerland

Flash-Info COCA 2019-3 du 7 mars 2019

Passage progressif de RERO à RDA

Validée par le COPIL RERO en décembre 2018, la 1^{ère} étape du passage aux règles de catalogage RDA est sur le point de commencer. Le début de la saisie dans Virtua selon les nouvelles règles est fixé au 11 mars 2019.

Résumé des changements :

- Utilisation obligatoire des zones MARC 336 (type de contenu), 337 (type de média) et 338 (type de support)
- Arrêt de la saisie du GMD (\$h des zones titres)
- Utilisation de la zone 264 en remplacement de la zone 260. La documentation du manuel RERO (chapitre 2.4) [https://www.rero.ch/page.php?section=aacr2&pageid=chap_02#2.4] a été revue pour intégrer les règles RDA de cette zone.
- Saisie obligatoire des codes de relation en \$4 dans les zones 100 et 7XX

Utilisation obligatoire des zones MARC 336 (type de contenu), 337 (type de média) et 338 (type de support)

Les zones [336 \(type de contenu\)](#), [337 \(type de média\)](#) et [338 \(type de support\)](#) sont désormais obligatoires et remplacent le GMD.

La liste des codes à utiliser est disponible dans l'[Annexe RDA codes 33X](#) du manuel RERO.

Le contenu des zones 33x (\$a, \$b et \$2) est indexé dans l'index mot-clé « 33X » du client Virtua.

Exemple pour un livre imprimé :

245 13 \$a *Le livre des Baltimore* : \$b roman / \$c Joël Dicker

336 __ \$b txt \$2 rdacontent - *Le code txt correspond à «texte»*

337 __ \$b n \$2 rdamedia - *Le code n correspond à «sans médiation»*

338 __ \$b nc \$2 rdacarrier - *Le code «nc» correspond à «volume»*

On saisit uniquement le code du type de contenu, du type de média et du type de support en \$b ainsi que le nom du référentiel en anglais (rdacontent, rdamedia et rdacarrier) en \$2.

Exemple pour un DVD vidéo :

245 00 \$a *Harry Potter à l'école des sorciers* / \$c réalisé par Chris Columbus ; [...]



Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
Westschweizer Bibliotheksverbund
Rete delle biblioteche della Svizzera occidentale
Library Network of Western Switzerland

246 _3 \$a *Harry Potter and the philosopher's stone*

300 __ \$a 2 DVD--vidéo dans un coffret (147 min.) : \$b couleur PAL

336 __ \$b tdi \$2 rdacontent

Le code tdi correspond à «image animée bidimensionnelle»

337 __ \$b v \$2 rdamedia - le code «v» correspond à «vidéo»

338 __ \$b vd \$2 rdacarrier - Le code «vd» correspond à «vidéodisque»

Ressource comportant plusieurs supports

Principe : on fait des 33X pour chaque support différent. On associe les 33X avec le \$8.

Exemple :

245 13 \$a *La Grande Guerre* / \$c Marie-Christine Bonneau-Darmagnac, [...]

300 __ \$a 1 livret pédagogique (89 p.), 1 CD-Rom PC & MAC + \$e 1 poster

336 __ \$8 01 \$b txt \$2 rdacontent

336 __ \$8 02 \$b cod \$2 rdacontent- Le code cod correspond à «données informatiques»

337 __ \$8 01 \$b n \$2 rdamedia

337 __ \$8 02 \$b c \$2 rdamedia – Le code c correspond à «informatique»

338 __ \$8 01 \$b nc \$2 rdacarrier – Le code nc correspond à «volume»

338 __ \$8 02 \$b cd \$2 rdacarrier – Le code cd correspond à «disque informatique»

Arrêt de la saisie du GMD

Le GMD renseigné dans le \$h des zones de titres n'est dorénavant plus autorisé en catalogage courant. Les zones 33X nouvellement introduites le remplacent.

Utilisation obligatoire de la zone 264 (Mentions de production, publication, diffusion, distribution, fabrication et copyright) en remplacement de la zone 260

La [zone 264](#) remplace la zone 260 en catalogage courant. Les renseignements de la zone 264 sont similaires à ceux de la zone 260 (adresse bibliographique). Les différentes fonctions de publication, d'impression, de diffusion, de distribution, d'émission, de parution ou de production d'une œuvre sont précisées au niveau du 2^{ème} indicateur. Le principe est de faire une zone 264 par fonction.



Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
Westschweizer Bibliotheksverbund
Rete delle biblioteche della Svizzera occidentale
Library Network of Western Switzerland

Exemple

Il s'agit ici d'une ressource patrimoniale

264 _1 \$a Paris : \$b Honoré Champion, \$c 2003

264 _2 \$a Genève : \$b Diffusion Slatkine

La zone 264 _1 se rapporte à l'éditeur.

La zone 264 _2 se rapporte au diffuseur.

Voir le chapitre [RERO 2.4A](#). (Règle préliminaire) :

Les différences principales de ces nouvelles règles avec les règles RERO/AACR2 sont les suivantes :

- Simplification des sources d'information
- Abandon des abréviations, en particulier [S.l.] [s.n.] [s.d.] qui sont remplacés par [Lieu de publication non identifié] [éditeur non identifié] [date de publication non identifiée]. Pour le catalogage en langue allemande, utiliser les termes : [Erscheinungsort nicht ermittelbar], [Verlag nicht ermittelbar], [Erscheinungsdatum nicht ermittelbar].
- Transcription complète des mentions, sans aucune omission
- La date de publication est mise entre crochets carrés systématiquement si on met une autre date à la place (date d'impression, de dépôt légal ou de copyright par exemple)

Les règles AACR2 du chapitre 2.4 ont été laissées en l'état lorsqu'elles sont inchangées dans RDA. Les règles RDA sont précédées de la mention « RERO ».

Lorsque cela a été possible, le choix de saisir les informations de la zone 264 selon les anciennes règles RERO ou d'utiliser les nouvelles règles RDA a été donné.

Codes de relations

Les codes de relation saisis en \$4 des zones 100 et 7xx sont désormais obligatoires. Ils renseignent sur la responsabilité de la personne ou de la collectivité sur un document donné. Ils sont saisis uniquement au niveau de la notice bibliographique mais pas au niveau de la notice d'autorité.

Ainsi, il ne faut pas confondre la fonction en \$4, qui peut varier suivant les documents (auteur pour une ressource, traducteur pour une autre, etc.) avec le qualificatif précisant le métier en \$c qui lui est reporté dans la notice d'autorité et reste inchangé dans toutes les notices bibliographiques liées.

La liste des codes à utiliser est disponible dans l'[Annexe RDA codes de relation](#) du manuel RERO.

Exemple :

100 1_ \$a Jeanneret, Michel, \$d 1956- \$4 aut

Ici, le rôle est « auteur ».



Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
Westschweizer Bibliotheksverbund
Rete delle biblioteche della Svizzera occidentale
Library Network of Western Switzerland

Lorsqu'une personne ou une collectivité a plusieurs responsabilités sur un document, on peut répéter le \$4 pour introduire plusieurs fonctions.

Exemple :

700 1_ \$a Dupont, Jean \$4 ctb \$4 edt

Ici, la personne est à la fois contributeur et éditeur scientifique.

Les codes de relation ne doivent toutefois pas être utilisés pour les entrées faites pour les congrès en zones 710 et 711, ni pour les entrées couplées auteur/titre.

La règle sur le choix des accès reste la même pour les entrées aux noms de personnes et aux noms de collectivités.

Ressources en Braille et Texte gros caractères

Les mentions « Braille » et « Texte gros caractères » doivent à présent être saisies dans le champ « Form » de la zone 008.

Elles sont également saisies en toutes lettres en zone 655 sous la forme « [Livres en gros caractères] » et « [Braille] ».

L'index mot-clé « fit » a été créé dans Virtua pour rechercher les valeurs « d » pour « gros caractères » et « f » pour « braille ».

Explore

Les changements introduits par le passage à RDA ont été pris en compte dans le paramétrage de Primo et sont visibles sur Explore. Les règles de normalisation qui étaient en vigueur jusqu'à présent sont conservées pour le moment en plus des nouvelles règles afin d'assurer une exhaustivité aussi grande que possible dans les résultats.

Les imquettes, la facette « Type de document » et le filtre « Type de document » de la recherche avancée utilisent désormais d'autres critères que le GMD. Celui-ci n'est plus pris en compte dans les zones de rebonds. En raison de la suppression du GMD, Explore est en cours de paramétrage pour afficher explicitement les types « manuscrit », « braille » et « texte gros caractères » sous les imquettes. Ces adaptations font actuellement l'objet de tests à la Centrale RERO en collaboration avec le Groupe DITOO.

N.B. : La qualité du catalogage est cruciale pour la pleine exploitation des données sur les interfaces de recherche. A titre d'exemple, le filtre « Type de document » de la recherche avancée sur Explore se base sur le contenu des zones 336, 337 et 338. Une erreur de catalogage dans l'une de ces zones pourra avoir comme conséquence de faire disparaître un document de certaines recherches pour l'utilisateur final. Il est donc indispensable de veiller à la bonne qualité des données saisies manuellement et d'utiliser strictement les listes contrôlées lorsque celles-ci sont disponibles. En plus de cela, l'examen attentif des listages de relecture reste indispensable.



Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
Westschweizer Bibliotheksverbund
Rete delle biblioteche della Svizzera occidentale
Library Network of Western Switzerland

Traitements de masse effectués et à venir

La Centrale RERO en collaboration avec la COCA s'est chargée d'effectuer des corrections de masse des données déjà présentes dans le catalogue RERO pour les rendre conformes aux nouvelles règles.

Les corrections suivantes ont été faites :

Conversion de la zone 260 en 264 avec adaptations.

Correction des zones 33x déjà présentes dans le catalogue

Génération de zones 33x à partir du GMD, du SMD, des zones 006 et 007 et du guide (type).

Suppression du GMD en \$h dans les zones 245, 246, 130, 700 x2, 710 x2, 730 seulement si les 3 zones 336, 337 et 338 étaient présentes.

Conversion des \$e existants en \$4 dans les zones 1xx et 7xx.

Génération du code « cre » (pour « créateur ») en \$4 dans les zones 100.

Transformation des autorités auteur temporaires en permanentes (voir [flash-infos 2019-2](#))

Corrections à venir :

Certains types de documents plus complexes comme les ensembles multi-supports et les ressources électroniques n'ont pas encore été corrigés mais le seront dans un proche avenir.

Un script d'adaptation des zones 33x et de transformation des zones 260 encore importées en 264 sera mis en production prochainement.

Un script sera également appliqué une fois par semaine pour transformer les nouvelles autorités temporaires auteur en autorités permanentes.

Importations via EZPump

EZPump a été paramétré par rapport aux nouvelles règles.

La zone 260 reste autorisée uniquement en cas d'importation. Elle sera transformée en 264 chaque soir par script.

Le \$a des zones 33x est importé et est lui aussi corrigé automatiquement chaque soir par script.

Ces corrections quotidiennes seront effectuées avant la génération des listages de relecture afin de permettre aux catalogueurs de relire leurs notices avec les bons contenus.



Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
Westschweizer Bibliotheksverbund
Rete delle biblioteche della Svizzera occidentale
Library Network of Western Switzerland

Installeur RERO

Le nouvel installeur RERO distribué le 15.02.2019 inclut les nouveaux fichiers de validation ainsi que les nouvelles grilles RERO à utiliser.

Documentation RERO

La documentation RERO sera peu à peu mise à jour compte tenu des nouvelles règles. Le chapitre 2.4 (mentions de production, publication, diffusion, distribution, fabrication et avis de droit d'auteur) du manuel de catalogage est déjà corrigé.